

# Chèques cadeaux choisis par chaque salarié (100 €/an dès 2016)

Avenir  
sopra-steria

100% Salariés, Indépendants et Engagés

J'ai eu un chèque  
cadeau de 60 € à Noël.  
C'est peu et il n'est  
pas valable pour l'achat  
là où ça m'intéresse !



Remplacez  
"je dois" par  
"je choisis"

Avec AVENIR, tous les salariés vont profiter des activités sociales du CE et selon leur choix. Affecter 100 Euros par salarié en Bons d'achat adapté pour lui, par an et dès 2016, est un minimum. Le CE ne doit pas limiter ses prestations à une minorité et tiendra compte de cette demande forte des salariés. Pour AVENIR, les bons d'achat sont une constante. Optimiser la gestion permettra certainement d'aller plus loin encore.